

Course aux armements spatiaux : la menace d'une arme nucléaire russe suscite l'inquiétude internationale

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 7 MAI 2024

1566

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Ouverture de la phase finale du DIM

Un espoir pour la Paix et la Réconciliation nationale



**La liberté de la presse au Mali :
Entre défis et détermination**



**Oumar Tatam Ly sur le dialogue inter-maliens : Une voix
d'expérience pour la paix et la réconciliation nationale**

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

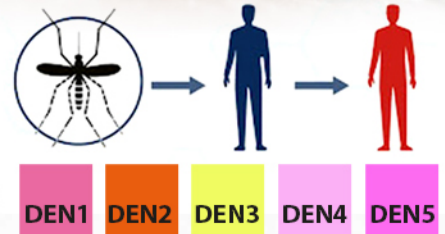


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante

Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.13



P.18



P.23



/ Une /

Ouverture de la phase finale du DIM
Un espoir pour la Paix et la Réconciliation nationale

P.4

/ Breves /

Sommet de l'OCI à Banjul :
Progrès significatifs pour l'Alliance des États du Sahel
La liberté de la presse au Mali : Entre défis et détermination
Affaire Djénèbou Togola : Acquittée après une longue bataille judiciaire
Oumar Tatam Ly sur le dialogue inter-maliens :
Une voix d'expérience pour la paix et la réconciliation nationale

P.13

P.14

P.15

P.16

/ Actualité /

Déficit d'approvisionnement en engrais :
Le Mali sollicite la Banque mondiale
Dérives blasphématoires contre l'islam et a ses symboles :
Le Haut Conseil Islamique hausse le ton !

P.18

P.20

/ Politique /

Diminution des indemnités et primes des membres du CNT !
Le Président Assimi est appelé à prendre ses responsabilités
Devant les membres du CNT :
Le Conseiller Harber Maïga tance le Ministre de l'Energie

P.23

P.24

/ Culture & Société /

La commission africaine pour le cinéma et l'audiovisuel :
Un engagement du Kenya pour l'Afrique

P.26

/ International /

Course aux armements spatiaux :
la menace d'une arme nucléaire russe suscite l'inquiétude internationale
RCI :
Le président Alassane Ouattara critiqué pour sa gestion du pouvoir

P.28

P.29

/ Sport /

Ligue 1 féminine de football :
L'AS Mandé et l'AS Police sont officiellement qualifiées le carré d'as

P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations
(AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Ouverture de la phase finale du DIM | Un espoir pour la Paix et la Réconciliation nationale

L'ouverture de la phase finale du Dialogue Inter-Maliens pour la Paix et la Réconciliation nationale, présidée par Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, s'est déroulée le lundi 6 mai 2024 au Centre International de Conférence de Bamako (CICB). Cet événement revêt une importance capitale pour l'avenir de la paix et de la réconciliation nationale au Mali.

De nombreuses personnalités éminentes ont participé à cet événement, notamment des membres du Gouvernement, des diplomates, des leaders politiques, ainsi que l'ancien président par intérim, Pr Dioncounda TRAORÉ, et des délégués de diverses régions et de la diaspora. La présence des Gouverneurs et des représentants des forces vives nationales témoigne

de l'engagement national en faveur de la paix.

Le Président du Comité de pilotage du Dialogue Inter-Maliens, Ousmane Issoufi MAIGA, a souligné le caractère inclusif du processus et a rendu hommage aux membres disparus du Comité, exprimant sa compassion pour toutes les victimes civiles et mi-



litaires du terrorisme. Il a également mentionné que toutes les critiques, propositions et recommandations ont été prises en compte, démontrant ainsi la transparence et l'ouverture du processus.

Cette phase finale vise à synthétiser et consolider les recommandations issues des discussions préliminaires qui se sont déroulées dans différentes parties du Mali et même à l'étranger. L'objectif est de garantir que chaque Malien soit inclus dans la recherche d'une paix durable.

Au cours de cette semaine, des débats auront lieu sur diverses thématiques, dans un esprit de dialogue constructif. Les conclusions, recommandations et résolutions qui seront formulées lors de ces discussions se-

ront consignées dans un rapport final qui sera remis au Chef de l'État.

Dans son discours d'ouverture, le Colonel Assimi GOÏTA a exprimé sa gratitude envers Allah pour la tenue de cette phase nationale et a souligné l'importance de l'inclusivité du processus. Il a mis en avant les efforts des Maliens à tous les niveaux pour proposer des solutions afin de surmonter la crise et de renforcer le vivre-ensemble dans le pays.

Cette phase finale du Dialogue Inter-Maliens représente une étape essentielle dans la quête d'une paix durable et la réconciliation nationale au Mali, et elle témoigne de l'engagement et de la détermination de toutes les parties prenantes à œuvrer ensemble pour un avenir meilleur.

Le président Assimi Goïta a souligné l'importance de la reprise en main du destin du peuple malien, symbolisée par la reconquête de Kidal et d'autres territoires du nord. Il a mis en avant l'engagement du Comité de Pilotage à respecter la diversité d'opinions et culturelle, ainsi qu'à condamner toute forme de discours haineux. Les discussions ont porté sur divers sujets cruciaux liés à la vie socioéconomique et culturelle des Maliens, tels que la paix, la réconciliation nationale, les questions politiques, économiques, sécuritaires et géopolitiques.

Le président de la Transition a mis l'accent sur l'importance de l'unité et de la solidarité comme des piliers fondamentaux pour relever les défis actuels et futurs. Il a souligné que



la population malienne doit avant tout s'appuyer sur ses propres ressources, tout en bénéficiant du soutien de partenaires authentiques et en s'intégrant pleinement au sein de l'Alliance des États du Sahel. Par ailleurs, le président Assimi Goïta a noté que les actions de la commu-

nauté internationale n'ont pas abouti à des résultats satisfaisants, ce qui a motivé la décision de rechercher des solutions en interne.

Son Excellence le Colonel Assimi Goïta a encouragé les participants à faire preuve de transparence et de patrio-

tisme afin que les recommandations finales reflètent fidèlement les préoccupations des Maliens. Il a lancé la phase nationale du dialogue en exprimant son optimisme quant à la réussite des travaux entrepris.

■ **Karamoko B Keita**

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALE, CULTURELLE ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

74^{ème} Malikié
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



SAM MALI
Salon des Médias du Mali

SALON DES MÉDIAS DU MALI

3^{ÈME} Édition

*Le Financement
des Médias Indépendants au Mali*



**DU 30 MAI
AU 2 JUIN
2024**



**PALAIS DE LA CULTURE
DE BAMAKO**

DES EXPOSITIONS
DES CONFÉRENCES
UNE ÉCOLE DU SALON DES MÉDIAS
DES ESPACES D'ÉMISSIONS TV/RADIO EN DIRECT
DES SPECTACLES ARTISTIQUES
LA NUIT DES MÉDIAS AVEC REMISE DE TROPHÉES
DON DU SANG EN SOUTIEN AUX FAMA

INFOLINE : 64 04 84 84 / 76 42 34 50



Différence



Craxan
AGENCE





SOUS LE HAUT PARRAINAGE DE
S.E. LE COLONEL ASSIMI GOITA
 PRÉSIDENT DE LA TRANSITION



■ Ammy Baba Cisse



Beaucoup de gens me pressent afin que je dise le ou les signataires du droit de réponse du club des amis de Choguel Maiga à la sortie de Soumana Sako. Je n'en sais rien

■ Tahirou J. Bah



D'après mon petit frère choco Abdoul Niang si vous ne venez pas au dialogue inter-malien on va parler à votre place. La porte du CICB est ouverte

■ Arobase Delajoie



Le nouveau clip vidéo de l'artiste burkinabè DJELI Karim vient de franchir la barre de 1.000 vues en moins de 24 heures.

■ Empower Mali



Les travaux de construction des six nouvelles salles du groupe scolaire et universitaire DAMBE KALANSO avancent comme prévu.

Le DAMBE KALANSO n'est pas seulement un établissement éducatif ; il est un véritable creuset destiné à former les leaders de demain.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à la Fondation MAXFIELD pour sa généreuse contribution à Empower Mali. Ensemble, nous construisons un avenir meilleur !

The construction of six new classrooms at the DAMBE KALANSO school and university group is progressing as planned. DAMBE KALANSO is more than just an educational institution; it is a melting pot for nurturing tomorrow's leaders.

We would like to express our deepest gratitude to the MAXFIELD Foundation for their generous donation to Empower Mali. Together, we are building a brighter future!



■ Abdoul Niang



Droit de réponse

A monsieur le Premier Ministre Zoumana Sacko,

Nous prenons connaissance de votre article paru dans l'indépendant numéro 5951 du lundi 6 mai 2024, dans lequel vous qualifie de menteur l'actuel Premier Ministre Choguel Maiga.

Nous tenons à vous exprimer notre surprise face à l'ampleur de votre réaction. Nous pouvons comprendre que vous cherchez à justifier l'image de Zoro, qu'on vous a malencontreusement attribué, oubliant que le vrai Zoro c'est le Président Moussa Traore qui vous a librement choisi et nommé.

Vous n'étiez certainement pas au moment de votre nomination comme ministre des finances le cadre le plus diplômé ni le plus compétent de l'administration malienne encore moins le plus honnête. Votre nomination est le choix librement consenti d'un Chef de l'Etat.

Le prestige et l'héroïsme que vous vous attribuez sont impressionnants, mais il est important que vous gardiez à l'esprit une vision équilibrée et impartiale des faits.

Il est compréhensible que vous n'approuvez pas le livre de Choguel, mais de là à occulter les faits qui ont des

témoins encore vivant , c' est faire vraiment du Zoumana Sacko , le dépositaire de la connaissance et de la vérité au Mali .

Le Premier Ministre Choguel comme tout individu qui écrit un livre peut commettre des erreurs en se trompant sur des dates mais cela n'enlève en rien la chronologie de l'histoire ni la véracité des faits.

Votre glorification excessive de votre personne depuis ce fameux PHD obtenu aux USA vous a conduit à un culte de la personnalité, une perte de perspective et une vision biaisée de la réalité malienne . C' est pathétique que vous entendre raconter que vous avez toujours posé à vos patrons des conditions de votre embauche comme si vous étiez leur sauveur .

Nous vous encourageons pour le restant de votre vie à maintenir un esprit critique et analytique, même envers ceux que vous n' aimez point .

La vraie grandeur d' un grand homme réside dans sa capacité à reconnaître les forces et les faiblesses des autres , y compris même ses ennemis les plus farouches

Nous vous remercions de prendre en considération ces précieux conseils et vous encourageons à continuer d'examiner de manière critique les différentes facettes de l'histoire politique du Mali .

Cordialement,

Club des amis de Choguel Kokalla Maïga



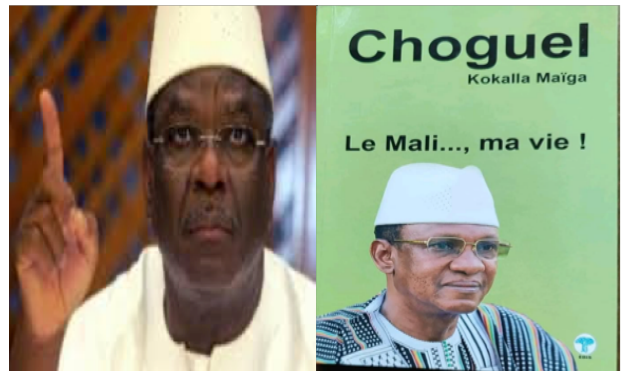
■ **Abdoul Niang**



Le 04 février 2000, le président de République se débarrasse de son Premier Ministre, Ibrahim Boubacar Keïta, ce dernier ne l'ayant pas soutenu dans sa tentative de modifier la Constitution pour briguer un troisième mandat. Cette disgrâce sera suivie d'une seconde : à l'issue du Congrès statutaire du parti au pouvoir, le président est poussé, sans ménagement, vers la sortie.

Ses amis réagissent et créent, en 2001, le Rassemblement Pour le Mali (RPM). Il en est élu président. Une présidentielle est prévue dans le courant de l'année 2002. Trois partis se retrouvent pour l'affronter : le CNID-FYT, le MPR et le RPM. Ainsi est créée l'alliance Espoir 2002. Les présidents des trois partis participent à la compétition après s'être engagés à soutenir celui d'entre eux qui serait retenu pour le second tour. Mais, au premier tour, le pouvoir a recours à son procédé électoral favori : la fraude. 400.000 voix sont annulées, la majeure partie dans les fiefs d'Ibrahim Boubacar Keïta qui se voit ainsi relégué en troisième position derrière Soumaïla Cissé de l'ADEMA-PASJ et Amadou Toumani Touré, candidat sans parti.

Extrait - Le Mali..., ma vie ! - Choguel Kokalla Maïga, Pages 142-143



■ **Abdoul Niang**



Remise de tricycles aux personnes à mobilité réduite, lauréates du challenge initié par Mme Tatia Diarra (Tatiakasougouba) sur tiktok avec le single de Sidiki Diabaté à l'honneur de la Présidente Fatoumata Niane Batouly , CEO du groupe Touly'S .

#Touli_Sira

#An_biko



Ousmane SONKO

16 min ·

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai fait, hier en marge de la réunion du bureau politique, la rencontre de monsieur Mactar Mané, symbole achevé des militants anonymes, qui ont cru et se sont battus corps et âme pour le PROJET, avec la seule conviction qu'il apportera le changement longtemps attendu. À vous tous, milliers de Mactar Mané, je vous adresse mes hommages et vous garantis que vos rêves et sacrifices guideront notre action de tous les jours. Votre satisfecit sera notre seul baromètre et votre soutien notre plus sûre ressource.
Hommage à la jeunesse sénégalaise !
#LeProjePastef
#LeDondeSoiPourLaPatrie



■ Awa Sylla



Est ce que vos réponses et droits de réponses gèrent notre problème de Jolie? Si c'est non on vous attend à l'essentiel.

■ AES INFO



@AESinfos
#AESinfo | #BurkinaFaso Le Capitaine Ibrahim Traoré remet des intrants et équipements agropasto-

raux pour renforcer la production alimentaire Lundi 6 mai 2024, à Ouagadougou, le chef de l'État du Burkina Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré, a officiellement remis des échantillons d'intrants et d'équipements agropastoraux et halieutiques au ministre en charge de l'agriculture, Ismaël Sombié. Cette initiative vise à soutenir les acteurs du monde rural et à accroître la production alimentaire dans le pays. Les intrants et équipements comprennent : - 72 729 tonnes d'engrais - 10 000 litres de produits phytosanitaires - 10 000 tonnes d'aliments concentrés (SPAI) - 18 000 tonnes de semences végétales - 1 000 tonnes d'aliments pour poissons - 400 tracteurs - 710 motopompes - 714 motos pour les agents sur le terrain - 239 motoculteurs - 77 500 000 alevins Le coût total de ces intrants et équipements agropastoraux s'élève à **78 milliards 297 millions 426 mille 435 francs CFA**. La cérémonie de remise s'est déroulée sobrement, soulignant l'importance de cette initiative pour le développement agricole du pays. Financé par l'État burkinabè, ce matériel contribuera à l'autosuffisance alimentaire en renforçant la production agropastorale. La distribution se fera en deux phases : la première pour la préparation de la campagne humide et la deuxième en saison sèche. Le ministre Ismaël Sombié a souligné que ces tracteurs seront mis à la disposition des vrais producteurs, organisés en coopératives. Ils serviront à faciliter les labours et à anticiper les besoins en fonction de la pluviométrie. Cette initiative vise à assurer une bonne production agricole et à soutenir les communautés rurales."





La 28ème journée africaine de prévention et la 22ème Journée Mondiale de la Sécurité et Santé au Travail

THEMES:

La sécurité et santé au travail dans les secteurs d'activité à fort potentiel de risque : défis et stratégies d'intervention

L'impact du changement climatique sur la sécurité et la santé au travail

Programme de la journée :

- 08h30 – 09h00 : Mise en place des invités.
- 09h00 – 10h00 : Cérémonie d'ouverture avec :
 - Discours du Directeur Général de l'INPS ou de son représentant.
 - Lecture du TDR de la JAPRP/JMSST par le chef du SPRP.
- 10h00 – 10h10 : Retrait des officiels.
- 10h10 – 11h00 : Session de questions-réponses avec les journalistes.
- 11h00 : Clôture de la cérémonie avec les mots de remerciement du DPASS.

Mardi
30
avril
2024

C
I
C
B

© 9H00



sous la haute présidence du
Ministre de la santé et du
développement social



Parrainée par le Ministre du
travail, de la Fonction
publique et du dialogue
social.



Sommet de l'OCI à Banjul Progrès significatifs pour l'Alliance des États du Sahel

Lors de la 15ème session de la Conférence Islamique au Sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) qui s'est tenue le 3 mai, les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Alliance des États du Sahel ont tenu une séance de travail fructueuse. Cette rencontre a été l'occasion pour les délégués du Burkina Faso, du Mali et du Niger de discuter des avancées et des nouveaux objectifs de coopération au sein de leur alliance régionale.

Pendant deux heures d'échanges constructifs, les diplomates ont souligné l'évolution positive des objectifs de coopération de l'Alliance des États du Sahel. Le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a notamment mis en avant les progrès réalisés en matière de sécurité, ainsi que la meilleure collaboration entre les

forces de défense et de sécurité des pays membres. Il a souligné une avancée significative dans la hiérarchisation des actions communes.

"Nous travaillons en solidarité sur le plan économique pour renforcer les liens entre nos pays, ce qui représente déjà un grand progrès", a déclaré le ministre Diop, mettant en avant l'engagement des membres de l'alliance à consolider leurs relations économiques. Les ministres se sont montrés optimistes quant aux avancées réalisées et ont exprimé leur confiance dans la progression continue de la coopération au sein de l'Alliance des États du Sahel.

Cette réunion de haut niveau a permis de concrétiser les ambitions des pays membres de l'Alliance des États du Sahel et de renforcer leur engagement en faveur de la sécurité, de la stabilité et du développement de la région sahélienne. Les progrès réalisés lors de cette session de la Conférence Islamique au Sommet de l'OCI témoignent de la détermination des pays membres à travailler ensemble pour relever les défis communs et à bâtir un avenir meilleur pour les populations de la région.

Arouna Sidibé



La liberté de la presse au Mali : Entre défis et détermination

À l'occasion de la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse célébrée le 3 mai, il est essentiel d'examiner la situation de la liberté d'expression au Mali. Malgré les progrès démocratiques observés ces dernières années, le pays reste confronté à d'importants défis en matière de liberté de la presse et d'expression.

Depuis la transition politique de 2020, le Mali a traversé des périodes d'instabilité qui ont eu des répercussions sur la liberté des médias et la capacité des journalistes à exercer leur métier en toute sécurité. Des violations de la liberté d'expression, notamment des actes de censure, des arrestations arbitraires et des menaces contre les médias, ont été signalées.

La situation sécuritaire précaire dans certaines régions du pays, en particulier dans le nord et le centre, restreint également la liberté de mouvement des journalistes et entrave leur capacité à couvrir certains événements. Les attaques contre les journalistes et les médias, perpétrées par des groupes extrémistes et des acteurs non étatiques, contribuent à créer un climat d'insécurité pour la presse. Actuellement, près d'une dizaine de journalistes

sont portés disparus après avoir été enlevés par des individus inconnus, sans que l'on ait de nouvelles à leur sujet. Depuis plus d'un an, les autorités n'ont pas communiqué sur ces enlèvements, ni même rassuré les familles et les journalistes en assurant que les recherches se poursuivent. La protection des professionnels des médias ne semble-t-elle pas être une priorité pour les autorités ?

Malgré ces défis, de nombreux journalistes et médias au Mali continuent de travailler courageusement pour informer le public et défendre la liberté de la presse.

Selon le classement 2024 de Reporters sans frontières, la position du Mali n'est pas encourageante, se situant au 114e rang. Le pays rétrograde d'une place par rapport au classement de l'année 2023 (113e).

Il est impératif que des mesures concrètes soient prises pour garantir la sécurité des journalistes, protéger la liberté de la presse et renforcer l'état de droit au Mali. Les autorités doivent agir rapidement pour mettre fin aux atteintes à la liberté d'expression et assurer un environnement sûr et propice à la pratique du journalisme. L'engagement de la communauté internationale et des organisations de défense des droits de l'homme est également crucial pour soutenir les professionnels des médias au Mali et promouvoir une presse libre et indépendante.

Ibrahim Sanogo



Affaire Djénèbou Togola : Acquittée après une longue bataille judiciaire

Le 6 mai 2022 restera une date marquante pour Djénèbou Togola, une femme dans la quarantaine accusée d'assassinat et de complicité d'assassinat envers son mari Mamadou F Keïta. Après deux années d'incarcération et une comparution devant les Assises, elle a finalement été acquittée faute de preuves suffisantes pour la condamner.

Tout a débuté lorsque les enfants de Mamadou F Keïta, le défunt époux de Djénèbou Togola, ont déposé plainte contre elle suite au décès brutal de leur père. Le soir fatidique, Djénèbou rentrait chez elle après une journée passée dans sa boutique à Magnambougou. Une dispute éclata entre elle et son mari à propos de son retour tardif, entraînant des accusations graves de la part des enfants de la victime.

Les événements se sont précipités lorsque Mamadou F Keïta a été découvert inconscient dans sa chambre, présentant des blessures à la tête jugées suspectes par ses héritiers. Une enquête a été ouverte par les autorités judiciaires pour élucider les circonstances de sa mort, et Djénèbou Togola s'est retrouvée inculpée, malgré ses dénégations répétées des accusations portées contre elle.

Lors du procès devant la Cour d'Assises, Djénèbou Togola a maintenu son innocence, affirmant n'avoir aucun lien avec le décès de son mari. Après un examen minutieux des preuves et des témoignages, la Cour a finalement décidé de l'acquitter, mettant ainsi fin à son calvaire carcéral qui avait débuté en mai 2022.

Cette affaire soulève des questions sur la fiabilité de la justice et l'importance de disposer de preuves solides avant de condamner un individu. Djénèbou Togola, désormais libre, devra reconstruire sa vie après cette épreuve traumatisante qui l'a tenue éloignée de sa famille et de ses proches pendant deux longues années.

Fatou Sissoko



**Oumar Tatam Ly sur le dialogue inter-maliens :
Une voix d'expérience pour la paix et la réconciliation nationale**

Le samedi 4 mai 2024, l'ancien Premier ministre du Mali, Oumar Tatam Ly, a exprimé son soutien au Dialogue Inter-Maliens pour la Paix et la Réconciliation nationale, soulignant l'importance de ce type de concertation dans un pays marqué par les conflits et les défis. Accompagné du Président du Comité de Pilotage, Ousmane Issoufi Maiga, Oumar Tatam Ly a mis en avant l'importance de l'inclusivité et du respect des aînés dans ce processus.

Ayant occupé la fonction de Premier ministre de septembre 2013 à avril 2014, Oumar Tatam Ly demeure un homme d'État attentif à l'actualité de son pays et sensible aux souffrances de ses concitoyens. Son retour au Mali après sa retraite de la BECEAO témoigne de son attachement à sa patrie et de son engagement pour la

construction d'une paix durable.

Lors de ses échanges avec le Comité de Pilotage, Oumar Tatam Ly a souligné la nécessité d'une transition réussie et d'un suivi rigoureux des recommandations issues du Dialogue Inter-Maliens. Il a salué l'initiative de son aîné Ousmane Issoufi Maiga et s'est montré satisfait de la considération dont il a fait l'objet.

Par ailleurs, d'autres anciens Premiers ministres maliens tels que Modibo Sidibé, Moussa Mara et Cheick Modibo Diarra ont également participé aux échanges avec le Comité de Pilotage, apportant leur vision pour la construction de la paix au Mali. Cette mobilisation des anciens chefs de gouvernement témoigne de l'importance accordée à la recherche de solutions durables pour la réconciliation nationale.

La contribution d'Oumar Tatam Ly et des autres anciens Premiers ministres au Dialogue Inter-Maliens met en lumière l'engagement des acteurs politiques maliens en faveur de la paix et de la stabilité dans un contexte marqué par de multiples défis. Leur expérience et leur sagesse constituent des atouts précieux pour faire avancer ce processus crucial pour l'avenir du Mali.

Karamoko B Keita





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.



N° VERT

80 00 22

Déficit d'approvisionnement en engrais: Le Mali sollicite la Banque mondiale

Dans une lettre adressée à la Directrice des opérations du Groupe de la Banque mondiale pour le Mali, le ministre de l'Économie et des finances, Alousséni SANOU, sollicite l'institution financière internationale pour, d'une part, autoriser l'acquisition d'engrais à travers la création d'une catégorie de dépenses sur le PDAZAM et, d'autre part, donner son accord à passer, par entente directe, le marché y afférent. Il s'agit de 21 500 tonnes d'engrais à livrer à Bamako pour une valeur de 15 270 810,34 Dollars américains.



En effet, dans le cadre de l'exécution du Projet de Développement de la Productivité et de la diversification Agricole dans les Zones Arides du Mali (PDAZAM), le ministre de l'Économie et des finances a envoyé une requête par laquelle le Gouvernement de la République du Mali sollicite la Banque mondiale pour, d'une part, autoriser la création d'une catégorie de dépenses en vue de l'acquisition d'engrais et, d'autre part, donner son accord à passer le marché y afférent par entente directe.

Le ministre SANOU a rappelé que le Gouvernement de la République du

Mali et la Banque Mondiale avaient signé le 16 juillet 2018 un Accord de Don et de Crédit d'un montant de 30 millions de Dollars US chacun en vue du financement du Projet PDAZAM.

Ces ressources, dit-il, ont été complétées par un financement additionnel d'un montant de 30 millions de Dollars US dont l'Accord de crédit y afférent a été signé le 12 décembre 2022.

Aux dires du ministre, l'objectif du PDAZAM est d'améliorer la productivité agricole et de renforcer la résilience aux chocs climatiques des petits producteurs et ménages ruraux

dans les zones Arides ciblées.

« Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali, le Gouvernement de la République du Mali a décidé d'acquérir à travers le PDAZAM, par entente directe, 21 500 tonnes d'engrais à livrer à Bamako pour une valeur de 15 270 810,34 Dollars américains. Cette acquisition contribuera à faciliter l'accès à l'engrais pour les populations cibles bénéficiaires », a expliqué le ministre des Finances.

Selon ses explications, l'augmentation du prix de l'engrais en 2022, lié à la crise russo-ukrainienne, a forte-



ment réduit le pouvoir d'achat des paysans. Ce qui fait que le déficit d'approvisionnement en intrants agricoles, notamment les fertilisants, a impacté négativement les rendements des Campagnes agricoles 2022 et 2023 au Mali entraînant une détérioration de la situation de la sécurité alimentaire dans le pays.

Selon le ministre SANOU, cette acquisition constitue une nouvelle dépense non prévue initialement dans le cadre du PDAZAM d'où la sollicitation de la Banque mondiale pour son avis de non objection.

Il a précisé que cette nouvelle activité sera financée en supprimant certaines activités initialement prévues dans le cadre du Projet, dont la réalisation s'avère improbable avant la date de clôture du financement.

« La réalisation de l'opération est envisagée par entente directe avec l'Office Chérifienne de Phosphate (OCP). Le choix de cette entreprise s'explique par son expérience avérée en la matière, la disponibilité quasi-permanente des produits et l'avantage de prix qu'elle offre par

rapport aux autres entreprises intervenant dans le domaine. Pour rappel, dans le cadre du Programme FSRP- Mali, un Programme financé par la Banque mondiale et géré par la même Unité de Coordination que le PDAZAM, le Gouvernement du Mali a acquis par la même procédure, 15 000 tonnes d'engrais dont la livraison est en cours », a justifié le patron de l'hôtel des finances.

PAR MODIBO KONÉ

■ Source : Info Matin

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:fd@gmail.com

Site:www.malikile.com

Dérives blasphématoires contre l'islam et a ses symboles : Le Haut Conseil Islamique hausse le ton !

Suite à certains propos tenus récemment, jugés comme des insultes et atteinte à la sacralité de l'Islam et du Saint Coran par certains de la communauté des Kemites, le Haut Conseil Islamique du Mali a tenu le jeudi 2 mai à son siège, sis à l'ACI 2000, un point de presse pour condamner les dérives et les attaques blasphématoires contre les symboles de l'Islam. Occasion d'appeler les autorités à agir contre ces gens qu'ils qualifient de "malhonnêtes" et des mécréants voulant semer des troubles dans le pays.



Désormais les musulmans du Mali n'accepteront plus qu'on s'en prenne à leur religion et à ses symboles. Ces dernières semaines, ils estiment que le vase a été débordé avec l'attitude de certains compatriotes "kemites" qui s'en sont pris de manière répétitive à l'Islam et au Saint Coran sur les réseaux sociaux. Que ces dérives ne font que prendre de l'ampleur. Raison pour laquelle, le Haut Conseil Islamique du Mali a souhaité agir pour

en mettre fin pour toujours.

A noter que le Kemitisme est un ensemble des croyances et des pratiques s'inspirant des religions polythéistes de l'Egypte antique. Et selon les adeptes de ce courant au Mali, le kemitisme c'est la religion de nos ancêtres, une religion non importée comme l'ont été les religions monothéistes comme l'Islam et le Christianisme, respectivement importées par les Arabes

et les Européens. Selon les Kemites, le kemitisme est la vraie religion des Noirs. Pour faire valoir cela, ils s'en prennent régulièrement aux religions monothéistes principalement à l'Islam.

Pour rappel en 2022, l'un des adeptes de cette religion avait marché sur le Saint Coran causant ainsi la colère de la Communauté musulmane du Mali. Ce qui a poussé les autorités de la Transition d'engager des pour-



suites judiciaires contre plusieurs personnes dans le rang des Kemites notamment leur maître à penser au Mali, Doumbi FAKOLY. Après cet épisode, ce courant de pensée semble convaincre de nouveaux adeptes. D'où la multiplication des réactions et des sorties des "Kemites" sur les différentes plateformes des réseaux sociaux afin de promouvoir leur ligne de conduite, sans manquer de jeter une pierre dans le jardin des chefs religieux. Toute chose qui aurait suscité le courroux de la Umah islamique du Mali, à travers le Haut Conseil Islamique dont la frange juvénile a organisé un point de presse le jeudi passé.

Dans leur déclaration, lue par Ibrahima Kontao, membre du bureau du

Haut Conseil Islamique du Mali, les musulmans se disent mécontents et indignés par ce qui est en train de se faire contre l'Islam et ses symboles. A l'en croire, l'Islam est une religion de Paix raison pour laquelle les musulmans du Mali malgré qu'ils représentent plus de 95% au Mali, ont toujours accepté de cohabiter avec les autres religions au Mali sans problème. « Nous condamnons ces attaques blasphématoires contre l'Islam et ses symboles. Nous n'accepterons pas que les gens s'en prennent à Dieu et à son Livre sacré, le Coran », a-t-il dit. Selon lui, ces attaques menacent la paix et la stabilité sociale. Raison pour eux, d'interpeller les autorités maliennes de s'assumer et de prendre leurs

responsabilités en arrêtant ces personnes. Enfin, le Haut Conseil du Mali appelle à l'action collective pour préserver les valeurs de tolérance et de respect mutuel et invite instamment les pouvoirs publics à agir de manière décisive pour mettre fin à cette dangereuse montée de l'intolérance religieuse.

Cependant, il faut noter que les attaques verbales contre l'Islam sont couramment perpétrées par des individus qui sont hors du Mali. Ce qui rend la tâche difficile aux autorités publiques de pouvoir interpeller ces gens. Espérons que tout cela puisse s'arrêter dans l'immédiat !

Adama Tounkara

■ Source: Le Sursaut

www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Diminution des indemnités et primes des membres du CNT!: Le Président Assimi est appelé à prendre ses responsabilités

La question de l'indemnité perçue par les 147 membres du Conseil National de Transition (CNT) reste au cœur des débats. Alors que la proposition de la loi organique visant à accorder des indemnités considérables aux membres du CNT rejetée par la Cour Constitutionnelle est sur toutes les lèvres à travers le pays, les yeux des maliens sont rivés sur le chef de l'Etat à qui le dernier mot va revenir.



Le dernier mot reviendra au président, Assimi qui se trouverait face à un dilemme crucial. Le chef de l'Etat est appelé à signer le décret entérinant cette loi controversée.

Le sujet est important et de préoccupation pour les Maliens, et qui attendent que le président Assimi prenne des mesures à ce sujet.

Dans de telles situations, les attentes du peuple envers lui sont souvent élevées. Les citoyens attendent des décisions justes et équitables, surtout les citoyens estiment que les indemnités des membres du CNT sont perçues comme excessives ou injustifiées.

A ce titre, il est donc crucial que le président Assimi prenne des

mesures pour gérer cette question. Cela peut impliquer de veiller à ce que les indemnités soient en ligne avec les normes établies, justifiées par les responsabilités, mais également en fonction des réalités budgétaires du pays.

La manière dont cette question sera gérée par Assimi peut avoir un impact significatif sur la confiance du public en la Transition.

Réactions mitigées

La question suscite des réactions mitigées. Alors que le pays traverse une période de crise économique et sociale, de nombreux citoyens expriment leur frustration face à cette décision du CNT qui s'est octroyé des millions de F CFA.

Ils critiquent fermement cette décision, arguant que le pays ne peut

pas se permettre de telles dépenses alors que les Maliens ordinaires souffrent des conséquences de la crise économique, sociale, sécuritaire, politique et accentuée par le délestage à outrance.

Des hommes politiques estiment que l'argent public devrait être utilisé de manière plus responsable, en priorisant les besoins urgents de la population.

Cette controverse souligne les tensions persistantes autour de la gouvernance et de la gestion des ressources publiques au Mali, et met en lumière les défis auxquels est confronté le pays dans sa quête de stabilité et de prospérité.

La balle est dans le camp du chef de l'Etat.

Moudir Diallo

Source : Arc en Ciel

Devant les membres du CNT : Le Conseiller Harber Maiga tance le Ministre de l'Énergie

Un membre du CNT, Harber Maiga, a tancé le ministre de l'Énergie sur le suivi des projets liés à la crise énergétique. C'était lors de la session parlementaire qui se tient actuellement.



Le délestage électrique au Mali demeure un problème persistant qui affecte la vie quotidienne des citoyens et entrave le développement économique du pays. Dans un récent développement, un membre du Conseil National de Transition (CNT), à la personne de Harber Maiga, a soulevé cette question brûlante lors de la session parlementaire d'avril qui se tient présentement, interpellant vivement le ministre de l'Énergie sur les mesures prises pour remédier à cette situation préoccupante.

Les coupures d'électricité fréquentes et imprévisibles ont un impact dévastateur sur les foyers, les entreprises et les services publics à travers le pays, créant des perturbations importantes dans la vie quotidienne des Maliens. Les secteurs de la santé, de l'éducation, de la production agricole et industrielle sont particulièrement touchés, compromettant la qualité des services et la productivité économique.

Lors de la session parlementaire,

Harber Maiga, conseiller du CNT a exprimé sa préoccupation face à l'incapacité du gouvernement à résoudre efficacement le problème du délestage électrique. Il a lancé une pique au ministre de l'Énergie, Bintou Camara sur les raisons de cette situation persistante et sur les mesures concrètes prises pour améliorer l'approvisionnement en électricité et garantir sa stabilité à long terme.

Le ministre de l'Énergie a été mis au défi de fournir des réponses



satisfaisantes au membre du CNT, qui a souligné l'urgence d'une action décisive pour résoudre le délestage.

Il a soulevé des questions sur la planification stratégique de l'approvisionnement en énergie, les investissements dans les infrastructures électriques et les réformes nécessaires pour renforcer le secteur de l'énergie au Mali. Les inquiétudes du conseiller Maiga tombe à un moment où dit-ils, certains acteurs sous autorité de Mme Camara ne font pas leur travail comme cela se doit. M. Maiga a demandé au ministre de faire une évaluation et de virer ceux qui tentent de saboter ou de bloquer le travail des autorités.

Quant aux recommandations du

CNT sur la table du gouvernement, le conseiller n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour dire au gouvernement de se mettre au travail en examinant leurs recommandations qui sont pertinentes pour le déblocage des projets et programmes gouvernementaux.

Virer le ministre de l'Énergie

Dans ce contexte, l'incapacité du ministre de l'Énergie à remédier efficacement à la situation a suscité des critiques généralisées de la part de la population et des acteurs politiques. Les Maliens déplorent le manque de progrès tangible dans le secteur de l'énergie, ainsi que le manque de responsabilité de la part du ministère de l'Énergie dans la gestion de cette crise.

Face à cette impasse, des appels de plus en plus pressants sont lancés pour le remplacement du ministre de l'Énergie par une personne compétente et engagée, capable de prendre des mesures décisives pour résoudre les problèmes du secteur de l'énergie au Mali.

Cette situation critique souligne l'urgence d'une réforme en profondeur du secteur de l'énergie au Mali, avec un accent particulier sur la modernisation des infrastructures, l'amélioration de la gestion des ressources énergétiques, la promotion des énergies renouvelables...

Mamadou Sidibé

Source : Arc en Ciel

www.malikile.com

La commission africaine pour le cinéma et l'audiovisuel : Un engagement du Kenya pour l'Afrique

« La voix autorisée de SE William Ruto, Président de la République du Kenya, a annoncé la mise en place à Nairobi, de la Commission africaine pour le cinéma et l'audiovisuel. Les Cinéastes du Continent et de la Diaspora, et leur organisation la FEPACI, s'en réjouissent et félicitent le pays de Jomo Kenyatta pour son nouveau pari panafricain », a écrit Cheick Oumar Sissoko, secrétaire général de la Fédération panafricaine des cinéastes dans un communiqué. Lisez l'intégralité du document !



Cette Commission est aussi le fruit de près de 20 ans de leurs luttes pour que "l'image", clé de la Renaissance Africaine, soit au centre des préoccupations de l'Union Africaine.

Aussi, la FEPACI, à la base de la création des grands festivals de cinéma

comme les JCC à Tunis, le FESPACO à Ouagadougou, de la Cinémathèque africaine à Ouagadougou, a pris l'initiative de la création de cette commission en 2002. Son secrétaire général d'alors, Jacques Behanzin, un Béninois, fit déposer le dossier à Addis-Abeba auprès de l'OUA par SE Mathieu Kérékou, Président de la

République du Bénin.

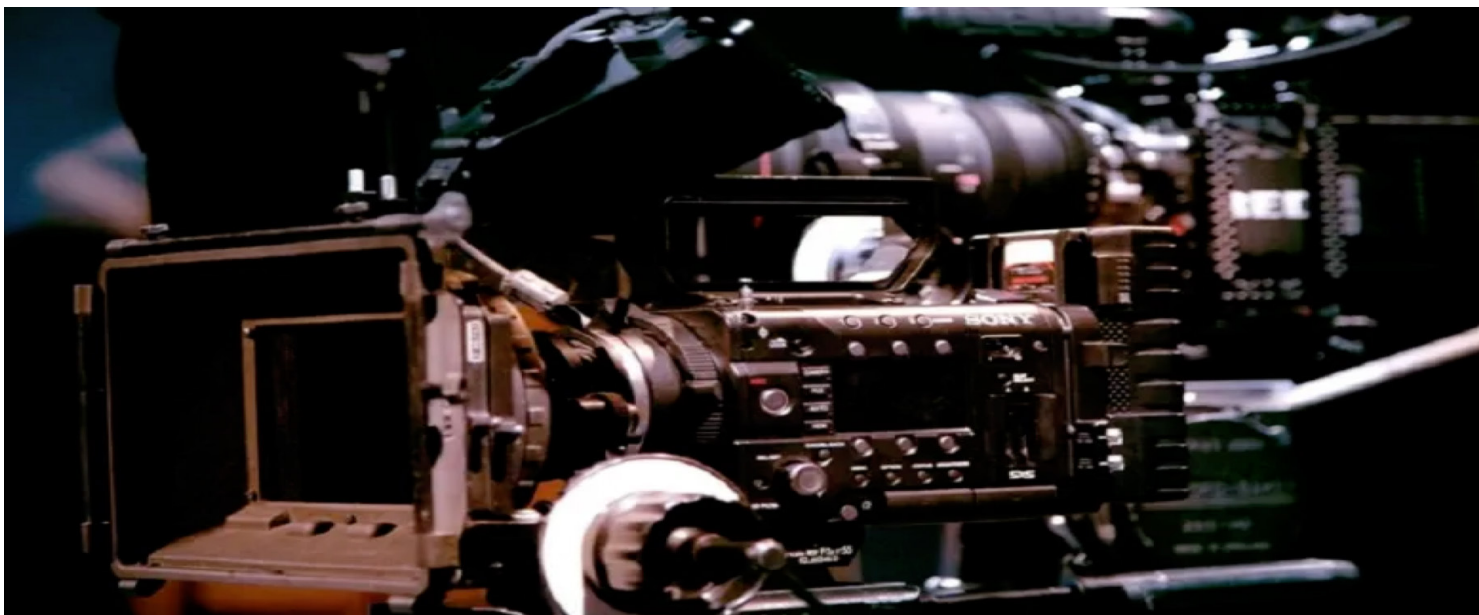
Le Conseil Exécutif du Sommet des Chefs d'état de Maputo en 2003, prit la décision de sa création.

Après tant d'années de tentatives infructueuses, il a fallu attendre 2015 et 2016 pour voir la FEPACI, exécuter et financer sous la direction de son Conseil Exécutif et de son Secrétariat basé à Nairobi, un programme qui a abouti à cette création.

Le gouvernement du Kenya y a fortement contribué de deux belles manières :

une subvention annuelle d'un million de dollars US à la FEPACI, de 2014 à 2017, a permis à celle-ci d'ouvrir un Secrétariat à Nairobi pour exécuter son programme défini par le Congrès de Johannesburg de 2013. Ce Secrétariat a été animé par deux des quatre Cinéastes Kenyans qui ont œuvré à rendre effective la subvention en compagnie du Secrétaire Général de la FEPACI. A ces 2 employés au Secrétariat Mme Jane Munene Murago et Maurice Muyimi, il faut ajouter un consultant l'honorable Muriithi Muriithi, introduit par Mme Jane Munene.

Un accompagnement politique et diplomatique du Ministère des Affaires Étrangères qui a joué un rôle de premier plan pour faciliter l'adhésion à notre programme, de la lourde administration de l'UA qui ignorait que la décision sur la Commission avait un caractère exécutoire. Cette contribution énorme du Kenya a permis de 2015 à 2017, l'organisation d'ateliers, de réunions à Nairobi, et la tenue de la Session des Ministres des sports,



de la jeunesse et de la culture à Addis-Abeba, avec la prise en charge totale par la FEPACI, des délégués de l'UA, des pays de l'UA, des organisations culturelles comme le FESPACO et le MASA. L'UA avait déclaré ne pas avoir de budget à consacrer à cette opération.

La FEPACI et son Secrétariat à Nairobi ont réalisé un excellent travail à l'honneur du Secrétariat et des responsables Mme Jane Munene Murago, Maurice Muyimi et du Consultant. Mais ce travail fut entaché de très grosses malversations financières, de conflits d'intérêts de la part de Mme Jane Munene et du consultant l'Honorable Muriithi Maruthi et leurs organisations respectives CPT et ECOCAP.

Un exemple entre autres: CPT de Mme Jane Munene a fait un festival AASF en Octobre 2016 qui a coûté près de deux cent mille dollars US sur les fonds de la subvention accordée à la FEPACI. ECOCAP a bénéficié de contrats conclus et signés illégalement par Mme Jane Munene, à l'insu de l'ordonnateur qui est le Secrétaire Général de la FEPACI, conformément à la subvention signée entre lui et le gouvernement Kenyan, et conformément aux Statuts de la FEPACI. Ces contrats sont en notre possession. En fait, un vrai plan d'escroquerie avait précédé la mise en place de la subvention. Il

était inimaginable de croire qu'une dame d'un certain âge comme Mme Jane Munene et une personnalité, l'Honorable Muriithi Murathi pouvaient en arriver à détourner l'argent que leur pays engage dans une cause africaine. C'est une honte. Et ce n'est pas acceptable. Notre incompréhension est grande sur la lenteur de l'état kenyan à procéder à l'audit obligatoire de ces "fonds publics", malgré nos écrits, malgré une délégation de la FEPACI en février 2019, à Nairobi où nous avons pu rencontrer le Ministère en charge de la Culture, mais aussi la Banque CBA - Commercial Bank of Africa, Upper hill, branch in Nairobi.

Nous y avons ouvert en 2014, 3 comptes : 7267340012/7267340028/7267340033.

Nous avons fait bloquer les comptes en 2018, mais la banque ne semblait pas disposée à coopérer avec nous, les propriétaires des comptes selon la loi. Énorme situation.

Et pour clore le tout, Mme Jane Munene et Angela Martins de l'UA décident de ne pas nous inviter depuis Septembre 2017. Ce sont d'autres Cinéastes non élus qui viennent à Nairobi. Elles ont peur que nous ne parlions. Elles veulent continuer à se présenter comme les seuls auteurs de la création de la Commission pour certainement voir

Mme Jane Munene diriger la CAAC avec des malversations en perspective.

La FEPACI est contente de la localisation de la Commission à la KFC. J'avais rencontré en 2016, la direction de cette institution, pour leur expliquer le bien fondé de notre présence à Nairobi, et le souhait de notre organisation à collaborer avec KFC et les Cinéastes kenyans. Nous en avons été empêchés par Mme Jane Munene et ce serait une catastrophe de la nommer Directrice de cette belle et nouvelle institution. Elle ne sait pas rassembler, elle est manipulatrice, elle n'est pas une bonne gestionnaire. Nous, Cinéastes du continent et de la diaspora ne cesseront jamais de remercier le Kenya, son gouvernement pour l'acte panafricain ainsi posé en 2014 pour que: L'Afrique ait ses propres images, loin du regard des autres, de l'œil étranger avec ses préjugés et ses desseins. Il y va de sa Renaissance.

Vive la CAAC
Vive le Kenya
Vive l'Union Africaine
Le Secrétaire Général
Cheick Oumar Sissoko
Cinéaste

Source : Arc en Ciel

Course aux armements spatiaux : la menace d'une arme nucléaire russe suscite l'inquiétude internationale



Les grandes puissances mondiales, telles que les États-Unis et la Russie, se distinguent par leurs arsenaux nucléaires imposants, renforcés par les technologies spatiales. Ces armements sophistiqués, combinés aux satellites, offrent un avantage stratégique indéniable en termes de surveillance et de précision des frappes en cas de conflit. Cependant, la neutralisation des satellites ennemis est devenue une tactique de guerre essentielle pour limiter les capacités opérationnelles à grande échelle de l'adversaire.

Révélee récemment par le président de la commission du renseignement de la Chambre des représentants américaine, une menace imminente a émergé : la Russie serait en phase avancée de développement d'une arme nucléaire spatiale. Cette information a suscité une vive inquiétude au niveau international, menant à une pro-

position de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU, cosignée par les États-Unis et le Japon. Cette résolution vise à interdire la mise en orbite d'armes de destruction massive, mais la Russie a opposé son veto et la Chine s'est abstenue de voter.

Les détails techniques de ce projet russe demeurent largement inconnus. Cependant, Mallory Stewart, vice-ministre d'État chargé du contrôle des armements, a partagé certaines informations lors d'une présentation au Centre d'études stratégiques. Selon elle, le satellite russe, officiellement à des fins scientifiques, est placé sur une orbite inhabituelle et hautement irradiée, soulevant des suspicions quant à ses réelles intentions.

John Plumb, vice-ministre de la Défense en charge de la politique spatiale, renforce cette hypothèse en soulignant que l'explosion d'une telle arme pourrait causer des dom-

mages graves voire la destruction d'autres satellites. Cela pourrait avoir des conséquences dévastatrices non seulement sur la sécurité globale, mais également sur des services essentiels tels que les communications Internet et les prévisions météorologiques, accroissant ainsi les risques économiques.

Cette évolution préoccupante met en lumière la course aux armements dans l'espace et les tensions géopolitiques croissantes. Alors que la technologie spatiale devient un domaine de confrontation, la communauté internationale est confrontée au défi de maintenir la paix et la stabilité dans un nouvel espace de conflit potentiel. Une réponse coordonnée et stratégique est nécessaire pour prévenir une escalade militaire aux conséquences potentiellement irréversibles pour l'humanité.

Arouna Sidibé

RCI

Le président Alassane Ouattara critiqué pour sa gestion du pouvoir



À l'approche de ses 83 ans, le président ivoirien Alassane Ouattara est sous le feu des critiques pour sa gestion du pouvoir et des défis économiques auxquels est confrontée la Côte d'Ivoire. Après treize années à la tête du pays, il semble vouloir rassembler son entourage, mais cette stratégie a un effet contraire sur la majorité des Ivoiriens qui lui reprochent son inaction face à la cherté de la vie.

Enfermé dans sa bulle au sein de son palais, le président Ouattara a évité de rencontrer les syndicats à l'occasion de la Fête du 1er mai, journée dédiée aux travailleurs. Cette attitude a alimenté les critiques et renforcé le sentiment de déconnexion entre le président et la population. Pour éviter les confrontations, le président a multiplié les nominations, créant de nouveaux postes et institutions pour récompenser ses alliés politiques.

Cependant, ces nominations ont suscité des interrogations quant à leur pertinence et à leur utilité. Certaines d'entre elles semblent avoir pour objectif de récompenser des personnalités politiques loyales, même si celles-ci ont été battues lors d'élections ou ont pris leur distance avec le parti présidentiel. Cette stratégie de maintien au pouvoir en récompensant les fidèles soulève des critiques sur l'intégrité et l'efficacité de l'administration.

En outre, le président Ouattara a préféré déléguer sa présence à la Fête du 1er mai à son Premier ministre, qui a lui-même exprimé son agacement face aux revendications des syndicats sur la hausse du coût de la vie. Cette réaction a été perçue comme un manque de compréhension des réalités économiques et sociales auxquelles sont confrontés les Ivoiriens, notamment en raison des récentes hausses des prix de l'électricité et du carburant.

Les critiques se concentrent également sur le nombre important de membres du gouvernement et des institutions créées par le président, en contradiction avec ses déclarations passées sur la nécessité d'un gouvernement resserré. Cette apparente incohérence alimente le

scepticisme quant aux intentions du président et à sa capacité à répondre aux besoins de la population.

La gestion du pouvoir et des enjeux économiques par le président Alassane Ouattara suscite des interrogations et des critiques en Côte d'Ivoire. Sa stratégie de consolidation du pouvoir par le biais de nominations politiques et son apparente déconnexion avec les réalités quotidiennes des Ivoiriens soulèvent des inquiétudes quant à sa capacité à répondre aux attentes de la population. La situation politique en Côte d'Ivoire semble complexe et sujette à des tensions entre le président Alassane Ouattara, son gouvernement et l'opposition. Il est intéressant de noter que le président avait ma-

nifesté initialement son intention de réduire le nombre de ministres pour gérer les dépenses de l'État de manière plus efficace.

Cependant, les défis sociaux persistants, notamment en matière d'emploi, semblent avoir compromis cette stratégie.

Les critiques de l'opposition et les mouvements politiques en cours, tels que la candidature de l'ancien président Laurent Gbagbo et les déclarations de Tidjane Thiam, semblent accroître la pression sur le président Ouattara et son parti. Les rivalités politiques et les enjeux financiers semblent jouer un rôle crucial dans ce contexte électoral tendu.

Arouna Sidibé



Ligue 1 féminine de football : L'AS Mandé et l'AS Police sont officiellement qualifiées le carré d'as



À une journée de la fin de la phase des groupes du championnat, les championnes en titre, l'AS Mandé et l'AS Police ont officiellement validé leurs tickets pour le carré d'as à l'issue de la 9e journée qui a connu son épilogue ce jeudi 2 mai. Les deux équipes sont respectivement première et deuxième du groupe A où aucun changement n'est encore possible pour ces deux places quels que soient les résultats de la dernière journée. Par contre, tout reste encore possible dans le groupe B où les équipes de devant avec seulement trois [3] points d'écart entre la 1re et la 3ème.

Pour le compte de la 9e journée, les dif-

férentes équipes ont enregistré les résultats suivants : dans le groupe A, l'AS Mandé est allée battre l'AS Saramaya à Kati [0-4] ; l'AS Real s'est imposée [1-0] face à l'AS Momo et le Santoro UFC a été battu [0-3] par l'AS Police. Dans le groupe B, les Super Lionnes et les Amazones C5 ont fait match nul [1-1] ; l'AS Étoile s'est inclinée à domicile [2-3] par l'AS Entente de Sirakoro Meguetana et enfin, le Suudu Baaba a enregistré la correction de la journée [6-0] face à l'USFAS.

Au classement, dans le groupe A, l'AS Mandé [25 points] et l'AS Police [21 points] sont qualifiés pour le

carré d'as et l'AS Saramaya [0 point] dernier du groupe retourne en D2.

Et dans le groupe B, les Amazones C5 [21 points] restent leaders devant l'USFAS [19 points]. Mais les Super Lionnes [18 points] n'ont pas encore dit leur dernier mot en ce qui concerne la qualification pour le carré d'as. En bas du tableau, le sort de l'AS Étoile de Bougouni [1 point] est scellé. L'équipe retourne en D2 après une seule saison en D2 tout comme l'AS Saramaya.

S. Guindo/Malijet.com

Source : Malijet



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous vous laissez déstabiliser facilement par certaines critiques pas toujours fondées. Prenez de la hauteur et allez de l'avant quoi qu'il en soit. On ne peut pas plaire à tout le monde, c'est pour cela qu'il ne faut jamais se décourager et baisser les bras à la moindre remarque. Voyez aussi le bon côté des choses, et considérez plutôt chaque critique comme un élément stimulateur qui vous aiderait à vous surpasser.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Il est possible que vous vous trouviez face à un choix cornélien. Changement de poste, mutation, ou peut-être une proposition pour une nouvelle collaboration. Ne cédez pas à la panique, vous saurez faire le bon choix en temps et en heure. Si vous avez besoin de temps, dites-le, ne précipitez pas les choses. Une période de réflexion pour peser le pour et le contre vous aiguillera sur la bonne décision à prendre dans votre intérêt.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'équilibre créatif est votre objectif. Trouvez des solutions nouvelles qui harmonisent les aspects pratiques et les dimensions plus esthétiques de votre travail. Les partenariats qui se présentent à vous peuvent être fructueux, ajoutant une dimension supplémentaire à vos projets. Cherchez des collaborations équilibrées et mutuellement enrichissantes. Évitez les projets trop chronophages sur lesquels vous n'avez pas de visibilité à long terme.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre imagination pourra donner naissance à des créations concrètes aujourd'hui. Vos capacités pour donner vie à vos idées seront remarquables et remarquées. Votre créativité peut s'avérer être un atout précieux dans le cadre professionnel, notamment pour atteindre des objectifs que vous vous étiez fixés au travail. Cette nouvelle impulsion artistique pourrait bien vous démarquer et créer un impact positif dans votre carrière.



Lion (22 juillet - 23 août)

Dans la mesure du possible, essayez de réduire les activités intellectuelles aujourd'hui. Ne vous forcez pas à rechercher l'approbation des autres, il est judicieux de se recentrer sur vous-même. Tentez plutôt de respecter vos propres convictions et principes. Laissez de côté les tâches exigeantes sur le plan intellectuel et mettez l'accent sur des choses qui correspondent plus à vos valeurs personnelles.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Une personne de votre entourage professionnel pourrait bien vous confier quelque chose qui aura un impact positif sur votre journée. Saisissez cette opportunité précieuse pour renforcer vos liens avec vos collègues et pour créer une plus grande cohésion dans votre environnement de travail. Grâce à votre productivité et à votre sens de l'organisation, vous pourriez être moteur d'une nouvelle dynamique positive au sein de votre équipe.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Restez flexible ! Votre capacité à vous adapter rapidement aux nouvelles circonstances vous distingue. Soyez ouvert aux idées des autres, prêt à ajuster vos plans selon les besoins. Cette souplesse vous permettra de naviguer avec succès à travers les fluctuations professionnelles et de tirer le meilleur parti des opportunités qui se présentent. En utilisant la communication comme superpouvoir, vous tracerez un chemin prospère vers la réussite.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'êtes pas épanoui dans votre travail, mais vous n'osez pas en parler autour de vous, de peur d'être jugé. Peut-être que vous craignez de décevoir votre moitié, ou votre famille. Mais sachez que le plus important est que vous soyez, vous, heureux dans ce que vous entreprenez. À force de vouloir sans cesse satisfaire les autres au détriment de votre personne, vous pourriez devenir frustré et malheureux.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre énergie au travail est en baisse, et vous pourriez avoir du mal à vous concentrer. Des distractions et vos soucis personnels peuvent affecter votre productivité. Soyez méthodique pour régler les questions administratives ou matérielles, et débarrassez-vous de certaines tâches routinières qui peuvent vite être chronophages. Vous pourriez profiter du dynamisme de ceux qui vous entourent pour relever tous vos défis.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Alors qu'à la maison, vous n'hésitez pas à vous affirmer, vous restez nettement plus discret dans votre milieu professionnel. Timidité, manque de confiance en vous, peur de vous faire des ennemis... Quoi qu'il en soit, vous êtes paralysés, et cela a un impact sur votre moral. Ce que vous n'arrivez pas à dire, vous le ruminez. Aujourd'hui, exprimez-vous enfin ! Vous serez agréablement surpris par les réactions autour de vous.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aimeriez obtenir une rémunération plus importante pour votre travail. Il est temps de jouer cartes sur table avec votre hiérarchie. Vous estimez que votre paye n'est pas en adéquation avec vos efforts. Vous devez faire prendre conscience de l'importance de votre rôle dans votre entreprise. Une discussion honnête pourrait vous faire parvenir à un accord convenable pour la suite.



Poisson (19 février - 21 mars)

Malgré des bases solides et votre ancienneté, vous êtes sur le qui-vive. Vous sentez que de gros changements vont avoir lieu et vous vous faites du souci quant à votre situation professionnelle. N'ayez crainte et croyez en votre bonne étoile. Jusqu'à présent, celle-ci ne vous a jamais fait faux bond. Calmez-vous, concentrez-vous sur vos tâches habituelles et tout se passera mieux que vous ne le pensez.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Commission de promotion de la justice et de la médiation
KASSOUMI invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'Assemblée
1273 Malikilé



Irregularités financières à l'OMH
Kamena lève le voile!

Commission de finalisation du projet de Constitution
Le rêve brisé
1274 Malikilé



Yehb Samaka
Les enfants de Badalabougou servis

Séance édition de la Nuit de l'Entrepreneur: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices
1275 Malikilé



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

Mali: Union Africaine: Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita
1276 Malikilé



Amnata Dicko aux Nations Unies
La grosse arnaque!

Gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune: La Vérificateur Général dénonce 1.000.000.000 FCFA d'irrégularités financières
1277 Malikilé



Projet SWELCO et autonomisation des femmes
242 filles et femmes installées

AIDE: Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation
1278 Malikilé



Economie et gestion
Fcfa ou monnaies nationales.
De quoi ont peur les pays de la zone franc?

Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata
1279 Malikilé



Président Moustapha
Mountaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM

Marking Pass: Des élèves exposés à la querelle populaire
1280 Malikilé



Finalisation de l'avenant-projet de Constitution
Les travaux débute aujourd'hui!

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com